

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE, NOUVEAU CHEMIN

Catherine MACGREGOR sera Directrice générale d'ENGIE à partir du 1^{er} janvier 2021. Elle s'attèlera à la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques d'ENGIE. Éclairages.

Ces orientations se déclinent autour de 3 volets principaux :

1. Le renforcement du développement dans les énergies renouvelables et les infrastructures, ainsi que la confirmation des services liés à l'énergie

Éclairage : La CFE Énergies approuve le coup de pouce donné aux énergies renouvelables et aux infrastructures. ENGIE doit devenir un leader et un opérateur industriel incontesté dans le domaine des énergies renouvelables, secteur indispensable pour assurer un mix énergétique équilibré et pour accompagner les services liés à l'énergie. ENGIE doit défendre auprès des pouvoirs publics et du régulateur la pérennité du gaz, en promouvant le biométhane,

en développant les technologies de l'hydrogène et surtout en argumentant au plus haut niveau de l'État sur la nécessaire complémentarité des énergies.

2. La constitution d'un Groupe (BRIGHT), indépendant et de taille critique suffisante, pour garantir des perspectives de développement aux activités services

Éclairage : Il concentrera les services non liés à l'énergie (INEO, AXIMA, MCI en France). Le capital de cette future entité sera ouvert ou bien elle sera cédée. La CFE Énergies prend acte, avec vigilance, de la revue stratégique opérée dans les métiers des services. Les modalités pratiques de cette création doivent être

définies. La CFE Énergies sera intransigeante quant au maintien de l'emploi et aux perspectives de développement qui devront être convaincantes.

3. La cession de participations jugées non stratégiques afin d'équilibrer financièrement cette réallocation des investissements

Éclairage : Pour financer son projet sans aggraver sa dette, des cessions s'avèrent nécessaires. Elles doivent être réalisées en cohérence avec les orientations nouvelles, dans un esprit de responsabilité. C'est l'intérêt social de l'entreprise en général et de ses salariés en particulier qui doit guider le Groupe dans ces opérations, loin de toute manipulation externe.

C'est l'intérêt des salariés et la valorisation optimale de leurs activités qui guideront les positions de la CFE Énergies dans toutes les instances où elle œuvrera. Elle assumera toutes ses responsabilités sans compromission ni faiblesse.

CONSEIL DE SURVEILLANCE FCPE¹ LINK

Du 1^{er} au 15 décembre ont eu lieu les élections des représentants salariés au Conseil de Surveillance du FCPE LINK, qui contrôle la gestion financière, comptable et administrative du fonds pour le compte des porteurs de parts. Cette élection concernait tous les salariés et anciens salariés (IEG et non IEG)

d'ENGIE détenteurs de parts dans le fonds LINK. L'Alliance CFE UNSA Énergies est arrivée en 2^e position (après la CGT) en nombre de voix exprimées avec un score de 26,86 %. Après pondération en fonction du nombre de parts détenues par chaque électeur, elle a obtenu 3 sièges (3 titulaires

et 3 suppléants) et se place en 2^e position, après la CFTC-AG2S qui en a obtenu 4. Merci aux équipes militantes pour avoir mené campagne dans un contexte de confinement et à tous les salariés qui nous ont fait confiance.

1. Fonds Commun de Placement Entreprise